



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/806
27 août 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Rappelant ses résolutions 808 (1993) du 22 février 1993, 827 (1993) du 25 mai 1993 et 1166 (1998) du 13 mai 1998,

Ayant décidé d'examiner les candidatures aux postes de juge au Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie reçues par le Secrétaire général au 4 août 1998,

Transmet à l'Assemblée générale la liste de candidats ci-après, conformément à l'article 13 d) du Statut du Tribunal international :

M. Mohamed Bennouna (Maroc)
M. David Hunt (Australie)
M. Per-Johan Lindholm (Finlande)
M. Hugo Anibal Llanos Mansilla (Chili)
M. Patrick Robinson (Jamaïque)
M. Jan Skupinski (Pologne)
M. S. W. B. Vadugodapitiya (Sri Lanka)
M. Luis Valencia-Rodríguez (Équateur)
M. Peter H. Wilkitzki (Allemagne)
